

Merci de me donner l'occasion de simplement rappeler à nos dirigeants tant municipal que provincial et fédéral, combien il leur est agréable de nous pavoiser leur amour et l'importance du patrimoine, entre autre, comme l'a fait la Ville de Montréal lors de la proclamation du Plan de conservation et de mise en valeur du Mont-Royal.

Je tiens aussi à leur dire combien il est humiliant, pour nous citoyens, d'avoir à lutter si fort pour le leur rappeler et quémander la préservation du site de l'ancien Séminaire de philosophie en conformité avec ce Plan pour toute la population de Montréal et l'histoire du pays.

Le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, accepté par nos autorités, a été élaboré après un travail colossal réunissant tant des spécialistes que des représentants de la Ville, des Amis de la montagne, d'institutions et d'associations impliquées dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal avant d'être adopté par le Conseil municipal de la Ville de Montréal. Ce fut un travail dont la Ville de Montréal en fut elle-même le leader. Ce plan nous donne un cadre bien défini à l'intérieur duquel l'on est en droit de demander une protection de ces lieux tant pour les citoyens de Montréal que pour le respect de nos défricheurs, de notre histoire, d'une saine gestion de nos espaces verts et du bon goût architectural. À ce que je peux comprendre pour ce projet-ci, un référendum est possible seulement sur certains éléments du présent projet alors la véritable question, pour ne pas dire la seule question, devrait être sur la recevabilité ou non d'un tel projet.

La Ville sait que pour suppléer à un manque flagrant d'installations sportives, le collège Marianopolis permettait aux résidants du secteur d'utiliser leur complexe sportif à certaines heures. Privilège dont nous avons profité grandement vu qu'il n'existe rien de ce genre dans ce secteur des arrondissements Ville-Marie et Côte-des-Neiges; en même temps nous apprenons que nos autorités locales sont à la recherche d'un endroit pour construire de telles facilités. Ne serait-ce pas une occasion exceptionnelle de favoriser tous les citoyens de la ville de Montréal et amener ses payeurs de taxe à admirer les beautés de ce panorama unique auquel ils ont déjà contribué financièrement (les Sulpiciens ne payant pas de taxes tout comme les autres institutions religieuses du Québec).

Nous savons tous que nos dirigeants gouvernementaux ont trouvé l'argent nécessaire pour l'agrandissement d'un stade de football (Centre Molson) appartenant à une entreprise privée, pour qu'un propriétaire américain de la ligue de football puisse en profiter au maximum. Il ne faut pas nous dire que l'on n'a pas l'argent pour protéger cet important site car ce serait de la pure fumisterie.

Si ce site n'est pas protégé selon le Plan de mise en valeur du Mont-Royal, en tant que citoyens de cette ville, nous serons en droit de connaître les vraies raisons.

Parmi ces raisons, nous expliquer à quoi sert le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal alors que les citoyens se retrouvent à nouveau à lutter de la même façon

qu'auparavant soit, avant son adoption , lors des divers projets dont le cimetière Côte-des-Neiges, divers pavillons de l'Université de Montréal, l'agrandissement du stade Molson, la construction d'un Centre de recherche à McGill, l'agrandissement de l'Hôpital Général de Montréal et de ses divers stationnements. Sans oublier d'ajouter à ces multiples rencontres, toujours aux Amis de la montagne, les transformations à l'Oratoire Saint-Joseph pour ne mentionner que ceux-là.

La verdure, au niveau du Mont-Royal, disparaît comme une vraie peau de chagrin. Nous n'avons pas le droit d'accepter le même sort pour le site de l'ancien Séminaire de philosophie, dernier site de verdure important faisant partie de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

À nos élus: il faut parfois du courage pour être en conformité avec ses politiques et ses directives règlementaires mais l'on s'en souviendra.

Adrienne Danais